

BIOGRAPHIE DE L'Avocat Albert van den Berg
par François BALACE, Professeur d'Histoire à l'Université de Liège
7 juin 1998

Né à Liège en mai 1890 dans une de ces vastes et solides familles bourgeoises qui formaient alors l'armature socio-économique mais aussi morale de la Cité Ardente, Albert van den Berg avait suivi la filière d'études correspondant à la tradition familiale. Docteur en droit et licencié en notariat de l'ULg, il entamait à peine sa carrière au barreau liégeois quand, pour reprendre l'expression d'Emile Vandervelde, la guerre vint surprendre la Belgique comme un voleur pendant la nuit.

Soldat milicien de la classe 10 - la première du service personnel -, il est rappelé au 31e/11e de Ligne, combat devant Liège à Rabosée et est gravement blessé quelques semaines plus tard à Haecht. C'est ensuite le sort du piotter, la longue garde de quatre ans aux bords de l'Yser, avec affectation, après passage par l'école de Gaillon, comme adjudant puis sous-lieutenant au 10e de Ligne. Lors de l'offensive libératrice de septembre-novembre 1918, ce régiment de recrutement luxembourgeois va subir des pertes terribles: la moitié de ses officiers et le tiers de ses soldats tués ou blessés. Albert van den Berg est parmi eux, son peloton ayant été décimé par un tir de barrage allemand. Ayant longtemps attendu d'être ramassé dans le no man's land, à sa blessure s'ajoute une très grave pleurésie.

Démobilisé et plus tard nommé capitaine honoraire, reconnu invalide de guerre, il va reprendre à Liège une carrière parallèle d'avocat à la cour d'appel et d'administrateur de sociétés (Filatures O. Loupart et Crédit Populaire Liégeois). Mais, surtout, animé d'une foi profonde et agissante, il va s'investir pleinement dans d'innombrables oeuvres d'action catholique comme le Cercle Concordia, les divers comités scolaires ou religieux relevant de sa paroisse au point qu'on le surnommera plaisamment « le troisième vicaire de St-Christophe ».

C'est dans le cadre de cette sorte d'apostolat laïc qu'il va entrer en même temps que son beau-frère Georges Fonsny, au conseil d'administration de l'ASBL des « Colonies scolaires catholiques », oeuvre épiscopale restructurée en 1925 pour offrir des « cures d'air » à l'enfance urbaine menacée par la tuberculose envahissante des années d'après-guerre ou débilitée par les conséquences sociales de la grande crise économique de la décennie suivante. Cela lui permettra, sous la seconde occupation, de disposer pour son sauvetage des enfants juifs en péril d'une structure déjà établie, d'une sorte de « pré-réseau » reposant sur divers homes, couvents, établissements de cure, etc.

C'est aussi comme tertiaire de saint Benoît et fondé de pouvoir du monastère bénédictin du Mont César près de Louvain qu'il aura pu, avant la guerre, y nouer des amitiés et sans doute y rencontrer Dom Bruno Reynders qui sera dans l'oeuvre de sauvetage l'antenne extérieure et l'échangeur, le dispatching du « réseau van den Berg » proprement dit.

Au début de l'occupation, il semble bien qu'Albert van den Berg ait fait partie du service de renseignement CLARENCE, reconstitution par l'inoubliable Walthère Dewé, autre figure de proue de l'intelligentsia catholique liégeoise, du célèbre réseau « LA DAME BLANCHE » de 14-18 auquel avaient alors appartenu quatre membres de sa famille. L'infortuné vicaire Bouflette de la paroisse St-Christophe, qui mourra à Dora, appartenait également à Clarence et à l'Armée de la Libération, tout en collaborant avec Albert van den Berg qui lui avait confié la direction du home du « Relais Fleuri » de Gomzé-Andoumont qui abritera les enfants juifs en bas-âge. Les règles du cloisonnement en vigueur dans la clandestinité, l'énorme travail à accomplir dans la mise en lieu sûr des juifs menacés par l'occupant expliquent que cette dernière activité allait entièrement accaparer Albert van den Berg à partir de 1942 et lui faire abandonner tout autre engagement personnel.

L'infrastructure dont ce sauvetage peut disposer est vaste et variée. On y trouve dès le début le sanatorium Notre-Dame des Anges à Glain et sa succursale campagnarde de Porcheresse, le « Relais Fleuri » de Gomzé-Andoumont dirigé par Me COLLINET-MARECHAL, l'ancienne colonie scolaire catholique de St Vith évacuée pour cause de réannexion au Reich sur « l'hospitalité » de Banneux qui servait au séjour lors du triduum des malades, autre oeuvre dont s'occupait l'avocat liégeois. D'abord desservie par des capucins verviétois et gérée sur le plan matériel par les soeurs de St Vincent de Paul, « l'hospitalité » était passée à la mai-41 à des soeurs franciscaines du couvent de Mehagne dont plusieurs d'origine allemande, qui ne seront pas moins empressées dans l'accueil des persécutés et la prise de risques. Enfin, et surtout, il y a ce château des Fawes et son domaine de 53 ha, ce « Home de la Vierge des Pauvres » d'abord affecté lui aussi aux pèlerins mais qui sera racheté au début de l'occupation par les Colonies Scolaires Catholiques et confié aux soeurs de charité de St Vincent de Paul. Par la suite, avec le développement du « réseau », des refuges provisoires ou définitifs seront trouvés chez les bénédictines de Liège, les soeurs de la Miséricorde de la rue des Clarisses, des établissements religieux de Bassenge, Roclange, Charneux, le couvent de Bouges près de Namur, la Visitation de Gilly, la colonie scolaire du château de Dorinne, etc.

Il ne saurait être question de séparer l'activité d'Albert van den Berg de celle de Mgr Kerkhofs, cet évêque de Liège à l'inépuisable charité, si intimement lié au développement du culte marial à Banneux mais aussi pasteur au franc langage qui avait discrètement mais nettement pris parti à diverses reprises contre l'attitude par trop prudente à ses yeux du cardinal Van Roey face aux problèmes de l'heure.

Mais l'historien ne peut en conscience déterminer si l'évêque va investir l'homme d'oeuvre van den Berg d'une mission spécifique ou si ce dernier, déjà engagé dans l'action, va obtenir l'approbation et la collaboration de son évêque, une collaboration et une bienveillance très agissante sans laquelle rien n'eût été possible. D'après des témoignages, c'est Mgr Kerkhofs qui aurait fait appel à van den Berg dès le début pour placer des enfants juifs dont les parents s'étaient adressés à lui. Un élément important cependant: alors que la communauté israélite de Liège est, à l'été 1942, en proie à une véritable panique devant l'intensification des rafles et arrestations, le rabbin Joseph Lebkifker, qui sera caché à Banneux sous l'habit religieux le 29 août 1942 à l'initiative de Mgr Kerkhofs auquel le professeur L.E. Halkin a confié le rabbin, avait deux semaines auparavant, par un document daté du 15 août 1942, investi Albert van den Berg de la tâche de sauver et mettre en lieu sûr les rouleaux de la Thora et divers objets culturels de la synagogue de Liège, ce qui montre bien la confiance totale qu'avaient dès cette époque les milieux religieux juifs en la sympathie agissante de l'avocat.

Au début donc, il y a d'une part des enfants confiés à ce qui va peu à peu devenir un véritable « réseau » articulé sur les Colonies Scolaires et leurs dirigeants van den Berg, Georges Fonsny, Mme Collinet par leurs parents craignant pour leur propre sort et prenant les devants. Des sortes de formulaires de prise en charge par les colonies du sort des enfants si les parents ne peuvent les récupérer, de promesse d'indemnisation des frais engagés sont signés par ces parents. D'autre part, et hélas de plus en plus, il y aura les enfants abandonnés suite à l'arrestation de leur famille.

Comme dans toute opération clandestine, la question logistique est la plus cruciale. Il ne suffit pas de fournir aux enfants une fausse identité, de modifier leur patronyme en une consonance fleurant bon le terroir, de changer les prénoms hébraïques en chrétiens. Il y a aussi l'énorme réglementation due à la guerre à tourner, et en particulier le problème des timbres de ravitaillement auquel il faut trouver une solution. Comment justifier le soudain gonflement des effectifs dans des colonies scolaires subsidiées et, comme telles, soumises à l'inspection de l'Etat ? Comment faire reconnaître comme débiles et sous-alimentés des enfants qui, dans les premiers mois du moins, étaient en parfaite santé ? Comment percevoir leurs rations spéciales ?

Où trouver savons, vêtements, souliers, literie pour des enfants en croissance dans un pays lui-même en manque du nécessaire ? La traditionnelle débrouillardise belge, l'aide de mouvements de résistance ou de membres des administrations publiques qui fournissent illégalement des timbres ne peuvent suppléer à tout. Le problème se complique quand il s'agit de cacher et de ravitailler des adultes car la règle, à l'époque, veut que l'on soit inscrit chez un épiciers habilité à échanger vos timbres. A l'obtention de timbres de ravitaillement sur présentation de l'ancienne carte d'identité détenue par le réseau grâce à des complicités administratives multiples - et donc dangereuses - vient s'ajouter la complicité à obtenir des détaillants pour le ravitaillement de « clients » fantômes.

Qu'il n'y ait eu à cette époque où à côté d'héroïques dévouements, l'homme était un loup pour l'homme, qu'un nombre infime de dénonciations ou d'actes de mauvaise humeur est un des plus beaux certificats de civisme à décerner à l'ensemble du peuple belge.

Tout cela - ravitaillement, versements d'un minerval à certains pensionnats, complicités à obtenir - coûte cher, très cher. Aux premiers fonds remis par les parents ou provenant des oeuvres épiscopales, juives ou même en partie du Secours d'Hiver, vont s'ajouter ceux du Comité de Défense des Juifs. Ce CDJ, un des sous-groupes de Solidarité, rouage de cette vaste nébuleuse qu'est le Front de l'Indépendance, est représenté à Liège par un Juif de nationalité belge et donc théoriquement non immédiatement menacé, A. Wolf, nom- code Fernand. C'est lui qui remet périodiquement à Georges Fonsny des versements; en moyenne 1.000 frs, provenant du CDJ qui demande en échange des renseignements d'état-civil complets sur les enfants camouflés.

Dom Bruno Reynders, de l'abbaye du Mont César, dont le rôle va devenir essentiel comme antenne et plaque tournante du réseau van den Berg-Fonsny en dehors de la région liégeoise, va s'investir pleinement dans ce sauvetage à partir d'octobre 1942 environ. Les premiers contacts ont lieu à propos de vieillards et d'enfants du home de Hodbomont, près de Theux, un home dépendant d'un organisme caritatif juif et comme tel repéré de longue date. Il s'agit de « placer » en lieu sûr cinq des pensionnaires de ce home.

Par la suite, dom Bruno devient un rouage essentiel et de véritables norias, des échanges et mouvements continuels organisés entre Albert van den Berg et le religieux bénédictin vont s'effectuer entre les pensionnaires des colonies scolaires et de nouveaux homes mais surtout des familles d'accueil.

C'est que la menace se fait de jour en jour plus oppressante car les services nazis, qui affectaient au début de ne pas vouloir déporter les enfants, se mettent à leur recherche. Il y a danger à les maintenir groupés, surtout à Banneux, d'autant plus qu'une rafle, le 27 octobre 1942, à la villa Béthanie, a provoqué l'arrestation de l'octogénaire grand rabbin Volko Lepkivker, père du rabbin de Liège, de son épouse et de deux couples y réfugiés.

L'alerte a pu être donnée aux autres homes et l'abbé Jamin et Albert van den Berg organisent d'urgence un grand jeu dans les Fagnes qui permet d'éloigner les enfants des colonies scolaires. Une fois cette grande alerte passée, il y en aura encore d'autres mais la résolution est prise de disperser au plus tôt les enfants. L'abbé Jamin et le père Jaminet vont s'en charger au sein de diverses familles des environs, de Verviers, voire un retour dans la région liégeoise.

Tout ce qui a été sauvé de la correspondance d'Albert van den Berg montre que jusqu'en avril 1943, son activité essentielle est, avec la collaboration de dom Bruno, de « vider » les homes de Banneux des enfants cachés qui y restent encore. Le 7 avril 1943, il écrit « le dégagement se fait à toute allure et, probablement mercredi-jeudi, il n'y aura plus personne là-haut car on m'a trouvé des places en ville (provisoirement). Après, on verra. »

Ce « dégagement » n'a pas été simple car certaines familles d'accueil contactées réagissent un peu comme certains candidats à l'adoption et formulent des souhaits ou des exigences des plus précises sur l'âge, le sexe, l'apparence physique, la langue parlée, le niveau d'éducation des enfants. D'autres, devant les dures nécessités du ravitaillement, demandent une « pension » entre 300 et 500 fr. par mois, des pensionnats réclament trousseau et minerval.

Grâce à dom Bruno, lui-même branché sur le CDJ au niveau national d'Yvonne Jospa, grâce à d'autres réseaux comme celui de l'abbé André dans le Namurois, on trouvera des enfants expédiés partout en Wallonie, jusqu'aux confins du Hainaut et du Luxembourg, dans le Limbourg, surtout la région de Bilsen, et même dans la Flandre profonde. Là, dans notre beau pays de la réglementation linguistique, se poseront d'autres problèmes, quand l'inspection scolaire s'étonnera de la présence d'enfants indubitablement francophones dans des écoles ou colonies néerlandophones .

La débrouillardise règne. Le notaire van den Berg, frère d'Albert, accepte d'envoyer en pension chez les chanoinesses et à Carlsbourg 4 de ses fils et une fille dont la place est prise au foyer par quatre jeunes juifs d'âge correspondant.

Ce grand luxe de précautions, les multiples coupe-feu sur les pistes expliquent sans doute qu'il ne semble pas que les nazis aient pu s'emparer d'un seul des enfants pris en charge par le réseau, et leur nombre dépassa les 400.

L'autre grand problème fut l'aide à apporter aux adultes car on ne pouvait utiliser la couverture commode des homes, pensionnats, des « séjours de santé » dans les fermes pour enfants débiles. Il y avait le problème des cartes d'identité, que ne posaient pas les enfants, de l'inscription dans une nouvelle commune de résidence et au ravitaillement, alors que l'on ne pouvait plus être sûr à 100% des autorités communales ou policières, gangrenées par la collaboration, fût-ce dans de minuscules villages.

Chose étonnante, les archives du réseau montrent que même certains bourgmestres d'Ordre Nouveau ne se montrèrent pas insensibles à la pitié, qu'à Liège même, un collaborateur notoire fournira à Georges Fonsny des documents volés à la Kommandantuur pour servir de modèle à la fabrication de faux.

C'était là le danger, la possibilité d'une infiltration, d'une provocation, d'autant plus qu'avec l'établissement du STTO fin 1942, la masse des amateurs de faux papiers grandissait et que l'inépuisable bonne volonté du réseau van den Berg s'étendait maintenant à eux.

Une activité aussi débordante, un accueil constant à toute détresse qui a amené le réseau à s'occuper de cacher des adultes - combien plus malaisés à héberger, ravitailler, camoufler, que des enfants - ne pouvaient longtemps échapper à l'attention de la Sipo et de sa tristement célèbre section IVB. Depuis mars-avril 1943, sans que son activité s'en ressente, Albert van den Berg se sentait épié et surveillé. Une provocation policière va entraîner sa chute.

Pour sauver sa femme juive arrêtée en possession d'une fausse carte d'identité fournie par le réseau, mais aussi moyennant un salaire mensuel de 5.000 fr., un Belge va accepter de se mettre au service de la police allemande et de jouer le rôle de provocateur en sollicitant à son tour - par téléphone, ce qui permettra plus tard de l'identifier - une fausse carte. A sa place, c'est la police allemande, sous la conduite du fameux Willy Stade, qui se présente le 30 avril 1943, au cabinet de l'avocat, 146 boulevard de la Sauvenière, et l'arrête ainsi que son collaborateur, l'huissier de justice Pierre Coune, et sa secrétaire, mademoiselle Tilman. La perquisition découvre un lot de formulaires et cartes vierges, mais heureusement ne met pas la main sur des feuilles contenant les alias utilisés intercalées entre les pages d'un code laissé bien visible, ni sur des documents camouflés à l'intérieur d'un fauteuil ou dans la cheminée.

La secrétaire est rapidement relâchée mais l'avocat et Pierre Coune - qui prend courageusement sur lui seul la fabrication des fausses cartes - sont incarcérés à Ste Barbe, annexe de la prison St Léonard en attente de jugement devant le conseil de guerre de l'OFK 589 où le bâtonnier Jules Musch assurera leur défense. C'est un tribunal militaire qui a la main lourde dans les affaires d'espionnage et de sabotage mais qui n'est pas insensible à une argumentation juridique serrée. Signalons en passant que plusieurs auditeurs militaires ou conseillers juridiques de l'OFK 589 seront destitués ou mutés sur plainte de la Sipo.

A l'audience du 27 juillet 1943, Albert van den Berg et Pierre Coune comparaissent en compagnie de Joseph Renard, de la rue Fisen, inculpé des mêmes activités. A la surprise du tribunal, Me Musch avance un argument de poids: aucune ordonnance des autorités d'occupation sur les juifs n'érige alors en délit le fait d'héberger des enfants juifs, fait que les accusés reconnaissent.

Cette prévention est abandonnée et le tribunal de l'OFK se montre modéré dans les peines: 18 mois pour Pierre Coune, un an pour Renard, 5 mois seulement pour van den Berg (dont trois déjà accomplis en préventive), ne retenant que la fabrication ou la complicité de fabrication de faux documents.

Le malheureux Coune, qui a pris tout sur lui, sera envoyé en Allemagne dont il reviendra avec une tuberculose qui l'emportera peu après la guerre.

Albert van den Berg peut donc escompter sortir de prison le 30 septembre 1943, et de sa cellule, il continue impassivement sa correspondance avec dom Bruno (« Savez-vous que je n'ai même pas été poursuivi pour l'hébergement des enfants! J'ai été condamné uniquement pour avoir reçu et passé des cartes d'identité, fausses, en blanc. Je ne m'en souviens pas »), ajoutant, en repensant à son passé d'ancien de 14-18, « je me surprends à n'avoir que 28 ans et à attendre l'ordre de me remettre à la tête de mon peloton ».

« Son peloton », c'est-à-dire son réseau ne le reverra pas. Selon la pratique habituelle de la Sipo, « corrigeant » les coupables faiblesses de la justice militaire, il a été classé dès le 16 septembre suspect à maintenir en détention comme élément germanophobe susceptible de reprendre, dès sa libération des menées antiallemandes. Le 28 septembre, il est transféré au fort de Huy, puis le 22 octobre au camp de concentration de Vught en territoire hollandais où la Sipo, qui y règne en maître, prolonge d'office sa détention jusqu'au 1 mars 1944, ce qui entraîne ipso facto sa déportation en Allemagne, au camp de Neuengamme. Il y aura comme compagnons de captivité le ministre socialiste Joseph Merlot et le député catholique Omer Behogne.

On ne connaît plus avec certitude son odyssée après sa séparation d'avec ces deux personnalités, sinon qu'il aurait été affectés à un kommando extérieur de Neuengamme sis à Hambourg à partir de février 1945, où il aurait été infirmier au Revier. Trois versions de sa mort ont circulé: mort du typhus au kommando de Hambourg vers le 25 avril 1945, dans les mêmes circonstances au camp de Sandbostel sur lequel les détenus de Hambourg avaient été dirigés au début mai, ou, enfin, dans la « tragédie de Lübeck », c'est-à-dire le malencontreux mitraillage à Neustadt le 3 mai du navire-prison Cap Arcona par l'aviation britannique. On n'est même pas absolument certain que le corps exhumé à Sandbostel et qui repose à la pelouse d'honneur de Robermont soit bien celui de l'avocat car le rapport d'autopsie de la mission belge ne mentionne aucune trace osseuse des blessures reçues en 14-18.

L'arrestation d'Albert van den Berg n'avait pas mis fin à l'activité de son réseau dont son beau-frère, Georges Fonsny, va désormais assurer la direction dans la région liégeoise. Dom Bruno lui-même, que la police allemande a tenté d'arrêter au Mont César le 24 mars 1943, plonge dans la clandestinité, vit à Bruxelles sous un faux nom et s'occupe exclusivement, en liaison avec le CDJ, les réseaux Fonsny, André, Breucker, Bruylants ou Lempereur (Tilff), du sauvetage. L'ex-réseau van den Berg va aussi s'occuper des réfractaires au travail obligatoire.

Il semble bien qu'une fois la grande alerte fin 42-début 43 passée et après la prudence imposée par l'arrestation d'Albert van den Berg, les enfants dispersés chez les particuliers ou dans des établissements éloignés aient peu à peu, sous le couvert de leurs fausses identités, été ramenés au « Relais Fleuri » et dans les trois homes de Banneux où ils furent en sûreté jusqu'à la Libération.

C'est en août 1960 seulement que fut érigé par l'Unité de Défense des Juifs à la mémoire d'Albert van den Berg, la stèle qui se trouve devant nous, un très modeste tribut eu égard aux 400 enfants et au nombre encore indéterminé d'adultes sauvés par son « réseau ». Sans doute, ce chrétien profond et authentique aurait-il trouvé que c'était déjà trop et que sa récompense se trouvait déjà dans la phrase du Christ: « Ce que vous aurez fait au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'aurez fait ».